

l'intention de demander des soumissions pour ces contrats ou de laisser les Postes s'en occuper, comme à Montréal? Le premier ministre pourrait-il nous faire connaître les intentions du gouvernement à ce sujet?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Postes, je peux dire qu'il n'y a pas de préférence nette entre faire faire la livraison du courrier par un entrepreneur privé ou par le service des Postes même. S'il y avait assez d'entrepreneurs privés pour établir une forme réaliste de concurrence et des services satisfaisants, cette méthode serait préférable.

LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS OUVRIERS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'ai une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Dans les cas où la politique du gouvernement est encore de faire des appels d'offres, le ministre ou le gouvernement a-t-il une formule à appliquer afin de régler les problèmes qui pourraient survenir, comme ceux qui se sont posés à Montréal au sujet de la sécurité d'emploi et de l'association syndicale, compte tenu aussi du chômage croissant dans les grandes villes? Le ministre a-t-il une formule pour éviter cette difficulté ou a-t-il l'intention de foncer et de courir le risque?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, nous essayons de trouver une formule qui tiendra compte de tous les intérêts en jeu de façon satisfaisante.

LE CONFLIT POSTAL À MONTRÉAL—LES POURSUITES CONTRE LES FAUTEURS DE VANDALISME

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Le gouvernement se propose-t-il de porter plainte contre les personnes qui ont tailladé les pneus et qui ont causé d'autres dommages aux camions du gouvernement?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, d'après les dispositions de la loi, des plaintes seront portées contre les actes criminels dans les cas où on peut attraper les coupables.

[Français]

LE CONFLIT POSTAL À MONTRÉAL—LE NOMBRE D'EMPLOYÉS DE G. LAPALME INC. EMBAUCHÉS PAR LE GOUVERNEMENT—REPRISE DES NÉGOCIATIONS

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question [L'hon. M. Stanfield.]

supplémentaire au président du Conseil du Trésor.

Peut-il informer la Chambre du nombre actuel d'anciens employés de *G. Lapalme Inc.*, qui ont été embauchés par le gouvernement pour continuer le service postal à Montréal?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je ne possède pas de renseignements là-dessus.

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au président du Conseil du Trésor.

Peut-il dire s'il a l'intention de reprendre les négociations avec les employés de *G. Lapalme Inc.* afin de régler d'une façon satisfaisante le conflit postal à Montréal, qui inquiète beaucoup la population de cette ville?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, de telles propositions n'ont pas été reçues par le gouvernement.

L'hon. M. Asselin: A mon avis, l'honorable ministre n'a pas compris ma question, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre a-t-il l'intention de reprendre les négociations avec les employés de *G. Lapalme Inc.* qui n'ont pas été embauchés par la Fonction publique, et a-t-il l'intention d'entamer aussi des négociations avec le syndicat, afin de trouver une solution au problème de ces employés?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, selon moi, le gouvernement a très bien expliqué son attitude au syndicat et, si ces explications ne sont pas satisfaisantes, le syndicat n'a qu'à demander des éclaircissements.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au très honorable premier ministre.

Peut-il dire s'il a l'intention de maintenir dans ses fonctions le ministre des Postes actuel ou s'il entend faire des changements à la suite des complications qui se sont produites au sein du service postal?

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE—LES RESTRICTIONS ANTI-INFLATION

[Traduction]

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question pour le premier ministre. A la suite de la réunion que lui et ses collègues ont eue hier avec la Fédération canadienne des maires et des municipalités au cours de laquelle les maires, y compris le maire Sydney Buckwold de Saskatoon, ont signalé que d'importants projets urbains avaient été arrêtés et que le